

**MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME D'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS IDI
AU PROFIT DE CERTAINS SALARIES AVEC OBLIGATION DE CO-INVESTISSEMENT**

Paris, le 30 décembre 2016 – En vertu de la délégation de compétence votée par les actionnaires le 28 juin 2016 (14^{ème} résolution), le gérant a décidé la mise en œuvre d'un programme d'attribution gratuite d'actions au profit de six salariés (notamment les membres du comité exécutif) avec obligation de co-investissement.

Afin de pouvoir bénéficier du programme, chaque salarié concerné devra détenir, au plus tard le 31 décembre 2017, un nombre d'actions IDI déterminé pour chaque catégorie de bénéficiaire et conserver ce nombre jusqu'à la date d'appréciation du critère de performance (fin de la période d'acquisition). Seront prises en compte les actions IDI que les bénéficiaires détiennent déjà, le cas échéant, à la date du présent communiqué, ainsi que celles que ceux-ci viendraient à acquérir sur le marché d'ici le 31 décembre 2017. Cette condition de co-investissement porte sur un total de 40 000 actions de l'IDI pour l'ensemble du plan.

Pour autant qu'ils soient, en outre, toujours salariés du Groupe IDI au terme de la période d'acquisition (le 31 juillet 2020), chaque bénéficiaire pourra se voir attribuer effectivement et gratuitement un nombre d'actions de l'IDI déterminé en fonction, d'une part, d'un critère de performance (dépendant du montant de l'ANR ressortant des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2019) et, d'autre part, du nombre d'actions IDI détenues par le bénéficiaire le 31 décembre 2017 et conservées jusqu'au terme de la période d'acquisition.

En supposant remplies en intégralité les conditions du plan, les bénéficiaires pourront globalement se voir attribuer gratuitement entre 12 000 actions et 120 000 actions de l'IDI, existantes ou à émettre.

Une période de conservation succèdera à la période d'acquisition, chaque bénéficiaire devant conserver la moitié des actions attribuées gratuitement jusqu'au 31 juillet 2021 et la seconde moitié jusqu'au 1^{er} janvier 2022.

Il est rappelé que pour l'année 2017, le calendrier prévisionnel de publication des résultats de l'IDI et de l'ANR est le suivant : 21 avril 2017 pour les résultats annuels 2016 et ceux du 1^{er} trimestre 2017 ; 28 juillet 2017 pour les résultats du 1^{er} semestre 2017 et 8 novembre 2017 pour les résultats du 3^{ème} trimestre 2017.

A propos de l'IDI :

Créé en 1970, le Groupe IDI est une société d'investissement cotée spécialisée dans les entreprises du mid market. Historiquement investisseur pour compte propre en France, le Groupe a également développé une activité de gestion pour compte de tiers, avec une présence forte dans l'investissement en fonds de fonds de Private Equity dans les pays émergents principalement en Chine et en Inde (Idi Emerging Markets) ainsi que dans les fonds de fonds de Private Equity en Europe et le capital risque (Idinvest Partners). Avec Idinvest Partners, le Groupe IDI gère environ 7,6 milliards d'euros.

Contact investisseurs :

Tatiana Nourissat

Tél. : + 33 1 55 27 80 00

E-mail : t.nourissat@idi.fr

